

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

RÉGION DE L'EXREME-NORD

DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

COMMUNE DE GOULFEY

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FAR-NORTH REGION

LOGONE ET CHARI DIVISION

GOULFEY COUNCIL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010 /AAONO/C-GOULFEY/SG/CIPM/2023 DU 04-4-2023 POUR L'ÉQUIPEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE GOULFEY EN MOBILIER DE BUREAU

FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE GOULFEY EXERCICE 2023.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de GOULFEY Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres en vue de l'équipement de l'hôtel de ville de la Commune de GOULFEY.

Les caractéristiques techniques dudit mobilier de bureau sont spécifiées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché consiste à la fourniture, le transport sous l'entièr responsabilité du cocontractant du mobilier ci-après : salon de 07 places en cuir de première qualité + table, grand bureau en bois importé avec retour et caisson, arm-chairs de type directeur en cuir, chaises de réception en bois importé avec accoudoirs et en cuir de première qualité, écran TV plasma de 42" + meuble de pose + décodeur y/c toutes sujétions, curtain matériel T002 y compris voilage, réfrigérateurs de bureau (100L), moquettes, bureaux en bois avec retour et caisson, arm-chairs en cuir avec roulettes, chaises de réception avec accoudoirs et en cuir avec roulettes, classeurs semi-vitré à deux battants, salon de 07 places en cuir + table, Ecrans TV plasma de 32" + meuble de pose + décodeur y/c toutes sujétions.

Délai de livraison des prestations

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offre est fixé à deux (02) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de 30 000 000 (Trente millions) francs CFA
TTC.

5. Participation

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine de l'ameublement et de l'ébénisterie et pouvant justifier d'une expérience minimale, sans discontinuité de trois (03) ans minimum.

6. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM).

7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de la Commune de GOULFEY.

8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de la Commune de GOULFEY, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de GOULFEY.

9. Remise des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à l'hôtel de ville de la Commune de GOULFEY, au plus tard le **29-4-23** à **13** heures, heure locale, et devra porter la mention suivante :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° **010** /AONO/C-GOULFEY/SG/CIPM/2023 DU **04-4-2023**

POUR L'ÉQUIPEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE GOULFEY EN MOBILIER DE BUREAU

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de deux (02) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des offres

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le **29-4-23** à **14** heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de GOULFEY, dans la salle de réunion de l'hôtel de ville de la Commune de GOULFEY.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation des offres techniques

A. Critères éliminatoires :

1. dossier administratif incomplet non régularisé dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
2. absence de caution de soumission ;
3. absence d'attestation de non abandon de Marché signée sur l'honneur ;
4. fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
5. note technique inférieur à 80% ;
6. n'avoir pas réalisé une prestation similaire en matière d'équipement d'Hôtel de ville ou dans une autre structure publique ou parapublique en qualité d'Entreprise principale ;
7. omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels :

1. présentation générale de l'offré ;
2. conformité du matériel aux spécifications techniques de l'Appel d'Offres ;
3. service après-vente ;
4. délai de livraison maximal de deux (02) mois.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 80% de « OUI » ne verra pas son offre financière examinée.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de la Commune de GOULFEY.

Goulfey le 04-04-2023

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE
GOULFEY
(AUTORITE CONTRACTANTE)

Ampliations :

- Préfet du Logone et Chari ;
- FEICOM/EXTREME-NORD (pour information) ;
- ARMP/EXTREME-NORD (pour insertion dans le JDM) ;
- Président OIPM/C-GOULFEY (pour information) ;
- Affichage.